



NOUVELLE PERSPECTIVE

Pour la paix, la défense des droits de l'Homme, de l'enfant et la Justice Sociale Sans Frontière

Autorisation n°229/RDA/H52/BAPP du 1^{er} Septembre 1997

B.P 210 N'Gaoundéré, siège International

Yaoundé, Bureau International/ République du Cameroun

Tél : (237) 697 050 303

Site web: www.nouvelleperspective.net / Email: info@nouvelleperspective.net

**MISSION D'OBSERVATION ELECTORALE DE
L'ASSOCIATION INTERNATIONALE NOUVELLE
PERSPECTIVE POUR L'ELECTION
PRESIDENTIELLE DU 15 SEPTEMBRE 2019 EN
REPUBLIQUE DE TUNISIE**

RAPPORT PRELIMINAIRE

**Chef de mission d'observation électorale
Nouvelle Perspective en République de
Tunisie**

Président Exécutif
Rev. NGUE Mathias

INTRODUCTION

Initialement prévue le 17 Novembre 2019, l'élection présidentielle tunisienne a eu lieu de manière anticipée le 15 septembre en Tunisie et du 13 au 15 septembre à l'étranger, suite au décès du président sortant, Béji Caïñ ESSEBSI le 25 juillet 2019. C'est la deuxième élection présidentielle au suffrage universel depuis la révolution de 2011 qui a entraîné la nomination d'un nouveau gouvernement dirigé Béji Caïñ ESSEBSI et la dissolution du RCD¹.

La Mission d'Observation Electorale de l'Association Internationale Nouvelle Perspective dirigée par son président exécutif, Rev. NGUE Mathias et comprenant 08 observateurs dûment accrédités a été déployé en espace tunisien et camerounais afin d'examiner le processus électoral et témoigner de la sincérité du scrutin. Cette mission séjourne à Tunis depuis le 10 septembre 2019.

La Mission d'Observation Electorale de Nouvelle perspective publie ses conclusions préliminaires au terme de son observation du premier tour de cette élection présidentielle notamment la fin de la campagne électorale, les phases des opérations de vote et de dépouillement des voix. Elle va continuer à suivre l'évolution du processus électoral à l'issue duquel elle offrira une évaluation détaillée de la conduite de celui-ci dans un rapport final.

1. Objectifs de la mission et méthodologie

La Mission d'Observation Electorale de l'Association Internationale Nouvelle Perspective a pour objectif d'écouter et de s'informer dans le but d'apprécier le caractère de l'élection présidentielle de 2019 en République de Tunisie, au moyen d'une grille d'observation conçue à cet effet. L'atteinte de cet objectif est régie conformément aux dispositions pertinentes de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, entrée en vigueur le 15 février 2012, la Déclaration de l'OUA/UA sur les principes régissant les élections démocratiques en Afrique, les valeurs démocratiques comme corolaires au développement sociocommunautaire en Afrique, telles que défendues par l'Organisation des Nations-Unies (O.N.U.) et ainsi que la Constitution et les lois de la République de Tunisie.

Depuis le début de son séjour, cette mission d'observation répartie en deux (Cameroun et Tunisie) s'est entretenue avec les autorités institutionnelles du pays ainsi que les principales

¹ Rassemblement Constitutionnel Démocratique

parties prenantes au processus électoral, notamment, le représentant de l'ISIE, l'ambassadeur de Tunisie à Yaoundé. De même, cette mission a aussi assisté aux différentes réunions organisées par l'ISIE en vue des préparatifs de cette élection.

2. Constats préliminaires

2.1. Observations de la Campagne électorale

L'Instance Supérieure Indépendante pour les Election après avoir présenté la liste finale des vingt-six candidats a procédé au lancement officielle de la campagne électorale qui a duré 11 jours contrairement à la loi électorale. Elle s'est déroulée 02 au 13 Septembre 2019 à minuit. Notre mission a observé les trois derniers jours cette campagne et a noté que l'ambiance n'était pas aussi festive qu'elle le devait.

Cette mission s'est parfois heurtée à l'hostilité de certains membres des partis politiques.

2.2. Observation sur le déroulement du scrutin

Nous présentons ici les constats faits sur les quatre (04) principales étapes du jour du scrutin que sont l'ouverture des postes de vote, les opérations de vote, la fermeture des postes de vote et le dépouillement des votes. Nous rappelons ici que ces constats ont été établis sur la base des observations d'un échantillon de nos deux (02) équipes d'observateurs internationaux déployés à Yaoundé et à Tunis, 11 centre de vote ont été visité.

2.2.1. Ouverture des bureaux de vote

La grande majorité des bureaux de votes ont ouvert leurs portes aux électeurs à l'heure indiquée dans le code électoral : 08h00. Nos équipes n'ont pas observé des cas d'ouverture tardive. Les premiers électeurs ont ainsi pu remplir leur devoir citoyen dès l'ouverture.

L'ouverture a été à chaque fois annoncée par le président du poste de vote en présence des autres membres et des représentants de certains partis politiques en course. L'ouverture du scrutin s'est à chaque fois déroulée dans un climat de paix et de sérénité en présence des agents de sécurité, des représentants de la liste des candidats et des observateurs présents.

2.2.2. Accessibilité des bureaux de vote

Les bureaux de vote étaient accessibles à la majorité des électeurs. Cependant, les personnes à mobilité réduite y avaient moins accès à cause des quelques marches d'escaliers çà et là observées.

Cette mission déplore le manque d'assistance apporté aux handicapés et autres personnes vulnérables.

2.2.3. Participation électorale

Dans l'ensemble la participation des électeurs à l'issue de ce premier tour de l'élection présidentielle reste faible. Nous avons constaté un manque d'effervescence de la part des électeurs, ceci s'est parfois traduit par l'absence de queue dans les bureaux de vote, d'où le taux total de participation de 49%.

2.2.4. Déroulement du scrutin

L'atmosphère était calme tout le long des opérations de vote dans tous les centres de vote visités par les observateurs internationaux de Nouvelle Perspective. Cependant, notre Mission a assisté à un cas de vol de téléphone dans un bureau de vote et l'interruption du processus de vote pendant près de 15 minutes.

Notre équipe déplore vivement cette situation et en appelle à plus de rigueur et vigilance. Aucune activité et aucun matériel de campagne électorale n'ont été observés à proximité des bureaux de vote visités. Nous avons constaté l'affichage systématique des listes électorales à l'entrée des bureaux de vote observés quoique la clarté de ces listes a été contestée dans près de six bureaux de votes. Les urnes, disposées de manière visible dans tous les postes visités étaient convenablement scellées. La position des isolements était adaptée au secret de vote mais leur qualité n'a pas toujours été appréciée.

Dans tous les cas observés, les électeurs étaient tenus de présenter leur pièce d'identification avant d'être autorisé à voter. Néanmoins, le personnel électoral a refusé l'accès au vote à certains électeurs qui soit ne se trouvaient pas dans le bon bureau de vote soit ne s'étaient pas fait enregistrer sur la liste électorale. Ce cas particulier a été observé à l'ambassade de Tunisie à Yaoundé. L'assistance accordée aux personnes nécessitantes n'a pas été systématique.

En somme, le vote s'est déroulé dans de bonnes conditions dans tous les bureaux de vote couverts bien que quelques irrégularités aient été constatées.

2.2.5. Disponibilité du matériel électoral

Nous avons relevé la disponibilité en quantité suffisante de tout le matériel électoral dans les bureaux de vote observés. Ce matériel a été mis à disposition des bureaux de vote avant l'ouverture du scrutin.

2.2.6. Personnels des bureaux de vote, les représentants des différents candidats et les observateurs

Notre équipe a observé que les agents électoraux au nombre de trois (03) étaient présents de l'ouverture à la fermeture du scrutin. Une femme en moyenne était représentée parmi le personnel électoral dans les bureaux observés. Le personnel électoral était identifiable par une chasuble aux couleurs de ISIE et/ou un badge qui permettait de distinguer le président des autres membres.

Bien que des petits tâtonnements aient été observés çà et là, dans la majorité des cas le personnel électoral s'est acquitté des tâches qui étaient les leurs ceci en conformité avec la loi électorale.

En ce qui concerne les représentants des candidats nous avons relevé que leur présence n'a pas été systématique dans tous les bureaux de vote. Ceux-ci n'excédaient pas trois (03) par bureau de vote, leur présence a ainsi permis de renforcer la transparence et la crédibilité des opérations électorales. Cependant, ils ont brillé de par leur absence à Yaoundé.

La présence des observateurs nationaux et internationaux a été largement appréciée. L'ISIE a accrédité 420 observateurs internationaux et 10500 observateurs nationaux de diverses institutions.

2.2.7. Présence des forces de sécurité

Nous avons remarqué la forte présence des agents de sécurité le jour du scrutin ; que ce soit à Yaoundé ou à Tunis, la présence de ces derniers a été visible dans l'ensemble des centres de vote observés ; de l'ouverture à la fermeture du scrutin.

2.2.8. Fermeture et dépouillement

Le scrutin s'est achevé à l'heure réglementaire ; 18h00 dans plus de la majorité des bureaux et a à chaque fois été annoncée par le président du bureau de vote en présence des autres membres. Un climat de paix et de sérénité a prévalu de l'ouverture à la fermeture.

Dans les bureaux de votes où nos équipes ont observé le dépouillement, les agents électoraux, assistés des représentants des candidats (absents à Yaoundé) et des observateurs, ont conduit cette opération sans interruption et sans ingérence et, généralement, conformément aux procédures prévues par la législation en vigueur.

Malgré quelques agitations notamment, en cas d'invalidation d'un bulletin de vote, aucune plainte n'a été constatée. En outre, les procès-verbaux ont été dressés et remis à qui de droit conformément à la loi.

La Mission a noté, à l'entrée de tous les postes visités, l'affichage systématique des résultats provisoires par le personnel électoral qui a été jugé compétent dans la plupart des postes couverts.

CONCLUSION

L'élection présidentielle anticipée du 15 septembre 2019 en République de Tunisie, s'est déroulée dans un contexte politique marqué par la mort du président sortant en Juillet 2019. La mission d'observation électorale de Nouvelle Perspective a constaté l'apathie du peuple tunisien qui s'est traduite par l'absence d'effervescence et manque d'engouement observé de la campagne électorale au jour du scrutin proprement dit.

Cependant, si l'organisation matérielle du scrutin et le climat de paix et de sérénité peuvent être considérée comme satisfaisante dans l'ensemble, il n'en demeure pas que sur le plan technique certains manquements devraient être corrigés. Nous exhortons aux autorités électorales à renforcer les capacités des agents électoraux à travers un recyclage adéquat administré à temps pour une meilleure appropriation des procédures et afin d'harmoniser l'application de ces procédures lors du second tour de l'élection présidentielle.

De même, Nous déplorons les quelques cas de troubles observés dans certains bureaux de vote et manque général d'effervescence électorale observé en ce premier tour. Nous appelons donc toutes les parties prenantes à plus de communication afin de permettre la participation du plus grand nombre électeurs au second tour.

En outre, nous déplorons le manque de représentants des candidats à la diaspora et appelons les formations politiques en course pour le second tour de cette élection de tout mettre en œuvre pour déployer leurs représentants dans tous les bureaux de vote qui se trouve à l'extérieur de pays.

Tunis, le 20 Septembre 2019

**Chef de mission d'observation électorale
Nouvelle Perspective en République de
Tunisie**

**Coordonnateur de la mission
d'observation électorale de Nouvelle
Perspective en République de Tunisie**

Président Exécutif
Rev. NGUE Mathias

M. JULUIS NKABYO Bonjah